
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 11 mars 2025 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BÉLANGER, Conseiller d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Monsieur Sébastien LAURIN, Commandant du poste de quartier 3 au Service de police de la Ville de Montréal.

ABSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA25 28 016

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 11 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Annonces du maire

Le maire souhaite la bienvenue à la séance du conseil d'arrondissement et invite les conseillers-ères à se présenter. Puis, il souhaite une bonne période du ramadan à tous celles et ceux qui l'observent.

Il débute en rappelant le début des travaux sur le pont pour une durée d'environ 3 semaines. Il invite donc les citoyen.nes à faire preuve de patience durant cette période. Il ajoute qu'il y aura bientôt une présence policière sur le terrain pour assurer la fluidité de la circulation, mais que dans l'attente, monsieur Héroux, coordonnateur de la sécurité publique assurera une présence. Il le remercie pour son travail et sa vigilance.

Ensuite, il aborde la question du dégagement des rues, des trottoirs et des zones de débarcadère aux abords des écoles. Cette opération de dégagement de la neige se poursuivra pendant un certain nombre de jours afin de permettre aux équipements de parcourir les quelque 133 kilomètres de rues de l'arrondissement. Il profite de l'occasion pour remercier les citoyen.nes qui ont contribué à dégager les bornes d'incendie à la suite des tempêtes du mois de février.

Puis, il annonce la 3^e édition du budget participatif de Montréal qui regroupe différents projets issus d'idées citoyennes. Ces projets mis en place en arrondissement sont financés par la Ville centre. Cette année, trois (3) projets sont soumis au vote dans l'arrondissement et il invite les citoyen.nes à se prononcer d'ici le 17 mars. Il réfère les personnes intéressées au site internet du budget participatif de Montréal ainsi qu'au site de l'arrondissement pour plus de détails.

Par la suite, le maire fait un retour sur la programmation du Carnaval *Hiver B!zard*, qui s'est étalé sur une dizaine de jours pour prendre fin le 9 mars dernier. Il remercie la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens ainsi que la section des Communications pour leur beau travail.

Il termine son annonce sur la question des nids-de-poule. Il invite les citoyen.nes à les signaler en contactant le 311 ou en ligne, sur le site de la Ville de Montréal.

En dernier lieu, il souhaite à tous de profiter du printemps.

10 - Annonces - sécurité publique, affaires policières et vie communautaire

Le maire d'arrondissement cède ensuite la parole à monsieur Laurin, commandant du poste de quartier 3 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Monsieur Laurin remercie le maire et souhaite une bonne soirée à l'assemblée. Puis, il fait le bilan des faits saillants au cours du dernier mois.

En matière de sécurité routière : Une opération Motoneige a eu lieu et a permis de répondre aux questions d'une cinquantaine de motoneigistes et de détecter les conducteurs avec les facultés affaiblies. Cette opération a aussi permis la vérification de permis de conduire, la réalisation de tests de dépistage et l'émission de constats d'infraction en lien avec le port du casque.

En matière de surveillance aux abords des écoles : Le 20 février dernier, une infolettre a été envoyée aux directeurs de l'école, aux parents et aux élèves ainsi qu'aux brigadiers. L'objectif était de concerter les efforts de sensibilisation et de coercition afin de diminuer le nombre de victimes durant les opérations de chargement de la neige. Aucun incident n'a été rapporté ou ne s'est produit. Il appelle à la vigilance et à la prudence de chacun.

En matière de criminalité : Le commandant annonce l'arrestation de 3 suspects impliqués dans une vingtaine de vols dans les dépanneurs, les épiceries et pharmacies situés dans plusieurs arrondissements, dont l'extrémité ouest de l'île de Montréal.

En matière de vie communautaire : le vendredi 7 février dernier, les policiers du poste de quartier 3 ont participé à une activité de jeu vidéo contre une vingtaine de jeunes de la *Maison des jeunes de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève*. Il remercie monsieur Pier-Luc Cauchon pour sa grande collaboration.

Également, le 27 février dernier avait lieu une journée d'immersion dans les différentes ressources communautaires du secteur pour les nouveaux policiers du poste de quartier 3. L'objectif de cette opération visait à les familiariser avec ces ressources et à créer des ponts avec les intervenants afin d'être mieux outillé lors des patrouilles et ainsi pouvoir recommander la clientèle vulnérable.

Il termine en faisant mention des différentes présentations de sensibilisation dans les écoles du secteur par les agents sociocommunautaires et qui se poursuivront durant tout le mois de mars.

À l'issue de la prise de parole du commandant, le maire invite le coordonnateur de la sécurité publique, monsieur Alexandre Héroux à s'adresser à l'assemblée. Celui-ci fait le bilan des mois de janvier et de février dernier.

Au niveau des statistiques, on dénombre 299 appels qui ont été reçus par la centrale d'appel. L'équipe est intervenue directement sur 180 de ces appels. Le coordonnateur de la sécurité publique constate que la centrale répond de mieux en mieux aux attentes et aux besoins des citoyens.

Concernant les permis d'occupation du domaine public, 17 constats ont été émis. Il dénombre 94 constats d'infractions en matière de sécurité publique et 121 avertissements pour rappeler le respect des règlements, particulièrement en matière de contenants à déchets/bacs laissés en bordure de rues. De plus, il ajoute que 37 requêtes citoyennes ont été traitées ainsi qu'une éviction. Il mentionne que l'équipe de la sécurité publique a contribué aux opérations de déneigement de nuit des cols bleus.

Le coordonnateur souligne à son tour la contribution des résidents de l'arrondissement qui ont répondu à l'appel à l'action pour le dégagement des bornes-fontaines durant la dernière tempête.

Également, il annonce l'installation prochaine de mesures d'atténuation de vitesse dans les rues de l'arrondissement, à la suite des travaux du comité de sécurité publique.

Le maire invite les citoyens en salle à se présenter au micro lors de la période de questions pour les affaires policières et la sécurité publique.

Monsieur Nicolas Benoît	- Qu'en est-il de la pétition sur la sécurité publique sur les rues des Prés, Jacques-David et Cherrier
-------------------------	---

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 50

Monsieur William Groulx	- Préparatifs en vue de potentielles inondations; - Barrage du marais sur la rue Jean-Yves
Madame Nicole Campeau	- Demande de réclamation pour des dommages aux haies de cèdres de sa maison;
Monsieur Léo Azzam	- Sécurité sur la rue Jacques David
Monsieur Robert Samoszewski	- À quand l'installation des mesures d'atténuation de vitesse prévues à la suite de la pétition déposée en septembre dernier? - Quelles sont les mesures prises ou les solutions potentielles retenues (sens unique)?
Madame Marie-Andrée Gareau	- Pourquoi le déneigement de la place Catalogne est si négligé, et cela depuis plusieurs années.

Fin : 20 h 13

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question

CA25 28 017

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 4 février 2025.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 4 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1259452004

CA25 28 018

Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De prendre acte du dépôt:

- Des procès-verbaux des séances du comité consultatif d'urbanisme du mardi 10 décembre 2024 et mardi 21 janvier 2025;
- Du compte rendu de la séance du comité de sécurité publique, circulation et mesures d'urgence du mercredi 15 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1259452005

CA25 28 019

Autoriser une dépense additionnelle maximale de 24 144,75 \$, taxes incluses, pour des services d'entretien ménager supplémentaires au chalet du parc Robert-Sauvé, dans le cadre du contrat accordé à la firme UNIVAP (CA24 28065) majorant ainsi le montant total du contrat de 426 504,94 \$ à 450 649,69 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2026 inclusivement.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 24 144,75 \$, taxes incluses, pour des services d'entretien ménager supplémentaires au chalet du parc Robert-Sauvé, dans le cadre du contrat accordé à la firme UNIVAP (CA24 28065) majorant ainsi le montant total du contrat de 426 504,94 \$ à 450 649,69 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2026 inclusivement.
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1254364003

CA25 28 020

Accorder un contrat à Groupe Civitas inc., pour la surveillance des travaux du projet de construction d'un égout pluvial dans la rue St-Louis dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon l'entente-cadre 2024-10 - Dépense totale de 81 831,73 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 71 158,03 \$ + contingences (15 %) : 10 673,70 \$).

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'accorder à Groupe Civitas inc., le contrat pour la surveillance des travaux du projet de construction d'un égout pluvial dans la rue St-Louis à L'Île-Bizard, d'un montant de 71 158,03 \$ taxes incluses, selon l'entente-cadre 2024-10;

D'autoriser une dépense de 10 673,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1250543002

CA25 28 021

Accorder un contrat à Location d'équipement Battlefield pour la location de cinq (5) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Dépense totale de 61 381,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres sur invitation ST-25-07, lot #2 - (2 soumissionnaires).

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

1.D'accorder un contrat à Location d'équipement Battlefield pour la location de cinq (5) pompes auto-amorçantes avec remorque, pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Dépense totale de 61 381,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres sur invitation ST-25-07, lot #2 - (2 soumissionnaires);

2.D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1255880003

CA25 28 022

Octroyer un montant de 1 000 \$ en provenance des surplus du tournoi de golf au profit des organismes communautaires de l'arrondissement à un organisme partenaire, conformément aux critères de l'annexe 5 de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

D'affecter un montant de 1 000 \$ en provenance des surplus du tournoi de golf au profit des organismes communautaires de l'arrondissement à un organisme partenaire, conformément aux critères de l'annexe 5 de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, comme suit :

La Fabrique de la Paroisse de Saint-Raphaël	1000 \$
---	---------

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

La conseillère d'arrondissement madame Danielle Myrand, propose d'ajouter une mention à l'effet que la contribution financière servira aux festivités du 150^e anniversaire de la Paroisse.

La proposition est agréée, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

20.04 1254364002

CA25 28 023

Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection mineure des trottoirs (RMT) sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), localisés sur le territoire de l'arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) 2025.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection mineure des trottoirs (RMT) sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), localisées sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1240543017

CA25 28 024

Autoriser madame Marie-Claude Ouellet, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens à déposer et à signer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales, sous l'égide du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), aux fins des célébrations de la Fête nationale qui se tiendra le 23 juin 2025 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'autoriser Marie-Claude Ouellet, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens à déposer et à signer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales, sous l'égide du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), aux fins des célébrations de la Fête nationale qui se tiendra le 23 juin 2025 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1254364001

CA25 28 025

Approuver ou reconduire les demandes de reconnaissance de 38 organismes à but non lucratif de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'approuver ou reconduire les demandes de reconnaissance de 38 organismes à but non lucratif de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1259350002

CA25 28 026

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 janvier 2025, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés, pour la période du 1er au 31 janvier 2025, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1259452006

CA25 28 027

Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités de marquage de la chaussée jusqu'au 31 décembre 2025 et autoriser une dépense de 135 201 \$.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités de marquage de la chaussée jusqu'au 31 décembre 2025 et autoriser une dépense de 135 201 \$;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1255880002

CA25 28 028

Affecter une dépense maximale de 204 800 \$ au Fonds réservé - Parcs et terrains de jeux de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève afin de financer 50 % d'un poste de chef de section - environnement et parcs, 100 % d'un poste d'inspecteur en arboriculture et l'achat de plantes et végétaux pour l'année 2025.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'affecter une dépense maximale de 204 800 \$ au Fonds réservé - Parcs et terrains de jeux de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève afin de financer 50 % d'un poste de chef de section - environnement et parcs, 100 % d'un poste d'inspecteur en arboriculture et l'achat de plantes et végétaux pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.06 1256983001

CA25 28 029

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 3174, boulevard Chèvremont correspondant au lot numéro 4 298 082 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 3174, boulevard Chevremont correspondant au lot numéro 4 298 082 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1259606004

CA25 28 030

Adoption - Statuer sur la demande de modification de la résolution CA22 28 042 autorisant le projet particulier numéro PP28-005 conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (CA28 0059) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de réaliser un projet immobilier comprenant 2 résidences unifamiliales isolées et un bâtiment multifamilial isolé de 8 logements avec une aire de stationnement en sous-sol à la propriété située à l'adresse sise au 15 442, boulevard Gouin Ouest correspondant au lot no 1 843 923 du cadastre du Québec.

CONSIDÉRANT que le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance du 3 décembre 2024, le premier projet de résolution modifiant le projet particulier numéro PP28-005 conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (CA28 0059) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève par sa résolution CA24 28 232;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le 4 février 2025, dûment convoquée par avis paru sur le site internet de l'arrondissement, le 17 janvier 2025;

CONSIDÉRANT qu'une copie de la résolution et du dossier décisionnel ont été remis aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'abroger la résolution CA25 28013 du mardi 4 février 2025;

D'adopter une résolution modifiant le projet particulier numéro PP28-005 conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (CA28 0059) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet d'abroger et remplacer l'article 6 de la résolution CA22 28 042 par le texte suivant :

« Une demande de permis, complète et conforme à la résolution CA22 28 042 ainsi qu'aux autres dispositions de règlement de zonage CA28 0023, doit être déposée avant le 1er février 2026. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation faisant l'objet de la résolution CA22 28 042 sera nulle et sans effet. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1249606015

CA25 28 031

Statuer sur le renouvellement des mandats des deux (2) conseillères d'arrondissement, dont la présidence et ceux de trois (3) membres citoyens au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De nommer, au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,

du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à l'assermentation des nouveaux élu-es en novembre 2025,

- La conseillère d'arrondissement madame Danielle Myrand à titre de présidente du comité consultatif d'urbanisme;
- La conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau, à titre de présidente suppléante.

pour une période d'un an, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025,

- Monsieur Jean-Pierre Tanguay, membre citoyen;
- Monsieur Franck David, membre citoyen;
- Monsieur Steve Bergeron, membre citoyen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1257905002

CA25 28 032

Statuer sur le renouvellement de la nomination de la présidence et des membres citoyens du comité sur la sécurité publique, la circulation et mesures d'urgences (SPCMU) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, tel que requis par le Règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève CA28 0075.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De procéder à la nomination de la présidence et des membres du comité sur la sécurité publique, la circulation et les mesures d'urgence (SPCMU) de l'arrondissement, tel que requis par le Règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève CA28 0075,

Du 1er janvier 2025 jusqu'à la date d'assermentation des nouveaux élu-es en novembre 2025,

Présidence: monsieur Alain Wilson, conseiller d'arrondissement

pour un mandat d'un an, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025:

Membres citoyens:

- Monsieur Pier-Luc Cauchon;
- Monsieur Jacques Daigneault;
- Monsieur Yves Ravacley;
- Monsieur Michel Wilson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.02 1256059001

CA25 28 033

Déléguer madame Marie-Claude Ouellet, directrice de la Direction culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens à titre d'observatrice au sein du conseil d'administration du Complexe sportif Saint-Raphaël.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De désigner madame Marie-Claude Ouellet, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève à titre d'observatrice au sein du conseil d'administration du Complexe sportif Saint-Raphaël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.03 1254364004

CA25 28 034

Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De désigner, la conseillère d'arrondissement madame Danielle Myrand à titre de mairesse suppléante de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, à compter du 12 mars jusqu'au 3 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.04 1259452007

Dépôt de documents – Janvier 2025

- Rapport annuel CCU – année 2024
- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus du golf;
- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

CA25 28 035

Levée de la séance

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 11 mars 2025 à, 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Doug HURLEY
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le mardi 1^{er} avril 2025.